

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
NATIONAL CAPITAL COMMISSION

n°	2022-P06
Au	Conseil d'administration
Date	2022-01-20

Pour DÉCISION

Sujet/titre

Nouveau projet Civic de l'Hôpital d'Ottawa – Phase 2
Garage de stationnement et parc sur toit – Conception schématique

But de la proposition

- Obtenir l'approbation fédérale de l'utilisation du sol et du design (AFUSD) pour la conception schématique du garage de stationnement, le parc sur toit et les ouvrages de mobilisation de chantier connexes (« travaux de la phase 2 ») du nouveau projet Civic de l'Hôpital d'Ottawa (la « proposition »).

Recommandation

- QUE soit accordée l'approbation fédérale de l'utilisation du sol et du design (AFUSD) pour la conception schématique du garage de stationnement, le parc sur toit et les ouvrages de mobilisation de chantier connexes (« travaux de la phase 2 ») du nouveau projet Civic de l'Hôpital d'Ottawa, conformément à l'article 12 de la *Loi sur la capitale nationale*, sous réserve des conditions suivantes :
 - La proposition de conception détaillée subséquente pour la phase 2 doit être soumise à la Commission de la capitale nationale (CCN) pour examen et approbation avant le début des travaux de construction;
 - La proposition de conception détaillée subséquente doit répondre de façon satisfaisante aux critères de performance de la CCN (ci-joints sous l'annexe 5);
 - La proposition de conception détaillée subséquente doit continuer à démontrer une intégration urbaine positive et une compatibilité avec son milieu d'insertion, assurer la réduction au minimum de l'enlèvement d'arbres et des travaux de reboisement extensifs, et doit améliorer la connectivité des piétons et des cyclistes à l'intérieur et à travers le site;
 - Que l'approbation de tous les travaux de conception détaillée précédant les ouvrages préparatoires (mobilisation du chantier) soit déléguée au Comité directeur du conseil d'administration sous forme d'approbations de niveau 2;
 - Que le requérant assure l'accès et l'utilisation sans restriction par le public, ainsi que l'entretien à perpétuité des aménagements publics proposés dans le parc sur toit du garage de stationnement;
- QUE la préparation et la signature des documents d'AFUSD soient déléguées à la vice-présidente par intérim de la Direction de l'aménagement de la capitale.

Soumis par :

Isabel Barrios, vice-présidente par intérim, Aménagement de la capitale
Nom



Signature

1. Autorité

Article 12 de la *Loi sur la capitale nationale*.

2. Description du projet

Le projet

Le nouveau projet Civic de l'Hôpital d'Ottawa propose un complexe de soins de santé de classe mondiale, parmi les plus grands et les plus avancés au Canada, lorsqu'il ouvrira ses portes en 2028. Ce sera un établissement à la fine pointe de la technologie qui servira de centre régional de soins de santé et d'institution civile majeure de la région de la capitale. Le nouveau projet Civic remplacera l'actuel complexe vieillissant de l'Hôpital Civic, situé sur l'avenue Carling à l'angle de l'avenue Parkdale.

Le nouveau projet Civic (NPC) sera une installation durable, dont le coût d'immobilisation est estimé à environ 3 milliards de dollars, qui offrira des services d'urgence, de soins actifs, d'hospitalisation, de chirurgie et de réadaptation, ainsi que des installations de consultation externe, d'éducation et de recherche. Le nouvel hôpital sera le centre de traumatologie de l'Est de l'Ontario (desservant les patients qui nécessitent des soins spécialisés et complexes de Barry's Bay à Cornwall) et le principal centre d'aiguillage pour Ottawa, l'Est de l'Ontario, l'Ouest du Québec et une partie du Nunavut. En plus de l'hôpital, le Plan directeur d'implantation du NPC propose des utilisations connexes, notamment des espaces à bureaux, des installations auxiliaires médicales, de recherche et d'enseignement, des espaces récréatifs et des commerces.

En octobre 2021, le conseil d'administration de la CCN a approuvé le Plan directeur d'implantation et la modification du Plan des terrains urbains de la capitale afin d'autoriser les affectations du sol requises pour le complexe hospitalier sur des terrains de la Ferme expérimentale centrale (FEC). La Ville d'Ottawa a aussi approuvé en octobre 2021 le Plan directeur d'implantation et la levée des dispositions municipales d'utilisation différée. Le Plan directeur d'implantation et ses études connexes guideront l'aménagement futur du site pour l'Hôpital d'Ottawa.

Le NPC sera réalisé en phases (voir l'annexe 3). L'approbation du Plan directeur d'implantation a marqué l'achèvement de la phase 1. La phase 2 comprend le garage de stationnement proposé à l'angle de la rue Preston et de la promenade Prince of Wales, une partie du réseau routier interne (tronçons des chemins A et B) qui donnerait accès au garage de stationnement et le réaligement du sentier Trillium. Une grande partie du toit du garage de stationnement servira d'espace ouvert accessible au public. La construction de ce garage de stationnement est prévue tôt dans le projet afin de faciliter la construction de l'édifice principal du futur hôpital, en permettant l'entreposage temporaire et le stationnement des véhicules du grand nombre de travailleurs nécessaire. Les travaux réalisés au cours de cette phase devraient comprendre l'excavation visant à faciliter l'élargissement futur de la tranchée pour la ligne Trillium du train léger sur rail (TLR), qui traverse le site et que recouvrirait le garage de

stationnement proposé. Cet élément du projet exigera un degré élevé de coordination auquel s'affairent présentement les intervenants de l'Hôpital d'Ottawa et de la Ville d'Ottawa.

Le site (voir l'annexe 1)

Le site du NPC est une propriété fédérale de 50 acres (20 hectares) située à la limite est de la FEC, le long de l'avenue Carling, près du lac Dows. Les terres situées dans les limites du site appartiennent à Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC). Le site fait partie de la Masse des terrains d'intérêt national (MTIN) et est situé entre un quartier urbain central et le cadre pastoral de la FEC, à proximité du canal Rideau.

Le nouvel hôpital est prévu dans la partie ouest du site, au-dessus de l'escarpement. L'emplacement est le plus grand espace d'un seul tenant du site et permet une configuration de planchers optimale pour loger les fonctions cliniques de l'hôpital. Cela a conduit à placer le garage de stationnement en bas de l'escarpement. La zone de projet de la phase 2 est délimitée par l'avenue Carling, la rue Preston et la promenade Prince of Wales et est située sous l'escarpement de la partie est du site du NPC. La zone du projet est coupée en deux par la tranchée de la ligne Trillium du TLR, qui comprend une station de transport en commun existante au nord de l'avenue Carling. Un parc de stationnement en surface de la CCN, à l'usage des visiteurs du parc des Commissaires, du lac Dows et du pavillon du lac Dows est situé à l'est de la tranchée du TLR, et un espace ouvert connu des résidents sous le nom de « parc de la Reine-Juliana », occupent la partie de la zone du projet située à l'ouest du corridor Trillium du TLR. Cet espace ouvert comprend une série de sentiers piétonniers et cyclables reliant l'avenue Carling et la promenade Prince of Wales.

Le contexte environnant la zone du projet comprend un quartier urbain au nord de l'avenue Carling. Ce quartier subit une importante pression d'aménagement, et plusieurs sites à proximité sont actuellement en construction. Le Plan secondaire pour le secteur Preston-Carling de la Ville d'Ottawa envisage un milieu urbain mixte et plus dense, en particulier autour de la station du TLR. Le parc des Commissaires est situé à l'ouest de la zone du projet, au-delà de la rue Preston. Il s'agit d'un parc de la capitale sous l'intendance de la CCN qui est une destination populaire toute l'année, et notamment durant le Festival canadien des tulipes. Le lac Dows et le pavillon du lac Dows sont situés au sud-est de la zone du projet. Le lac Dows fait partie du canal Rideau, qui est un lieu historique national et un site du patrimoine mondial de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). Le NCSM Carleton, un établissement de la Division de la Réserve navale, et l'Arboretum du Dominion sont situés au sud de la promenade Prince of Wales adjacente à la zone du projet.

La proposition

La portée de la phase 2 comprend :

- Un garage de stationnement comprenant 2 523 places de stationnement réparties sur quatre niveaux, qui recouvre la tranchée du TLR. Il comprend 72 places

accessibles et 144 places pour les personnes à mobilité réduite. Du total, 200 places de stationnement publiques sont réservées à l'usage des visiteurs des destinations de la capitale à proximité, dont le parc des Commissaires, l'Arboretum du Dominion et le lac Dows. Le garage de stationnement devrait aussi offrir 347 places de stationnement sécurisées pour vélos et d'autres places de stationnement extérieures pour vélos.

- Le toit du garage aura une hauteur d'environ 16 mètres au-dessus du sol le long de la rue Preston et de la promenade Prince of Wales. La structure est positionnée avec des marges de recul importantes par rapport à l'avenue Carling et à la rue Preston en prévision de l'aménagement éventuel de tours le long de l'avenue Carling au nord et l'intégration paysagère le long de la rue Preston, en direction est.
- Cette phase du projet comprendra la construction d'une partie du réseau routier interne proposé dans le Plan directeur d'implantation du NPC, et plus particulièrement les tronçons des chemins A et B qui mènent au garage de stationnement.
- Une rampe extérieure pour piétons intégrée au paysage le long de la rue Preston permet d'observer les sites voisins et donne accès aux attraits en toiture. Un lien vertical intérieur (ascenseurs et escaliers) est aussi prévu au carrefour de la rue Preston et de la promenade Prince of Wales.
- Les équipements qui attireront le personnel et les visiteurs sur le toit végétalisé du garage de stationnement offrent des possibilités d'activités récréatives actives et passives qui contribueront à l'« environnement de bien-être » de l'hôpital. Le programme proposé comprend des courts de tennis (associés au club de tennis DARA, déplacé), une pelouse, des jardins médicinaux autochtones, des aires de jeu, des sièges, des chemins de jardin et des plantations. De nouvelles vues vers le lac Dows et l'Arboretum du Dominion à partir de ce point élevé seront créées.
- Un lien universellement accessible et à l'abri des intempéries est proposé entre la station du TLR et l'entrée principale de l'hôpital sur le toit du garage de stationnement. Cette phase comprendra la partie du lien située sur le toit du garage de stationnement et une composante de commerce de détail visant à rehausser l'expérience des usagers.
- En consultation avec la Ville d'Ottawa, l'Hôpital d'Ottawa examine actuellement la possibilité d'un accès public à chaussées séparées se raccordant (au moyen d'un tunnel ou d'un pont) à la station du TLR du côté sud de l'avenue Carling. Cette exigence d'intégration du transport en commun est l'une des conditions de la CCN approuvées par le conseil d'administration en octobre 2021 et l'Hôpital d'Ottawa doit en avoir achevé l'aménagement au moment où l'hôpital sera inauguré en 2028.
- Des trottoirs et voies cyclables à niveau seront construits de tous les côtés du garage de stationnement. Le sentier à usages multiples Trillium sera déplacé le long de l'avenue Carling et de la rue Preston et demeurera ouvert au public durant la construction.
- L'aménagement futur en bordure de l'avenue Carling et d'une partie de la rue Preston devrait accueillir des commerces de détail ou des services commerciaux en rez-de-chaussée et des usages de bureau de services de soutien hospitalier, de recherche-développement et de services médicaux au-dessus. Ces aménagements seront faits dans les phases ultérieures et sont reconnus comme une priorité par

l'Hôpital d'Ottawa, mais ne sont pas financés actuellement (phase 7 – voir l'annexe 3). Les levées de terre et arbres matures actuellement présents le long de l'avenue Carling et près de la rue Preston seront maintenus afin de masquer les aires d'entreposage temporaires pendant la durée de cette phase et le demeureront jusqu'à l'approbation et la construction des tours sur cette bordure.

- Le Plan directeur d'implantation du NPC a établi des principes de développement durable qui soutiennent l'approche de design pour toutes les phases de l'aménagement. Des stratégies pertinentes eu égard à la mise en œuvre de ces principes de base dans cette phase sont notamment l'éclairage naturel, l'emploi de matériaux sains, les stratégies de design passif, la réduction des déchets ainsi qu'une solide connectivité au site par la marche, le vélo et le transport en commun. Les meilleures pratiques de gestion des eaux pluviales, y compris la réduction des surfaces revêtues du dur et l'augmentation des surfaces perméables, des lits d'infiltration, des jardins pluviaux, des rigoles de drainage biologique et autres solutions de stockage, devraient être intégrées à l'aménagement paysager de chaque phase.
- La portée des travaux préliminaires de la phase 2, qu'il est proposé d'avancer en attendant l'approbation de la conception détaillée, comprend les éléments suivants :
 - Mobilisation du chantier (remorques et bureau de chantier)
 - Palissades de chantier
 - Services souterrains
 - Chemins de chantier (nivellement grossier des chemins A et B)
 - Protection et abattage des arbres (à l'intérieur de la zone de travaux de cette phase du projet)
 - Tracé du contournement du sentier polyvalent Trillium
 - Excavation et élargissement de la tranchée du TLR
 - Début des travaux de recouvrement du TLR
 - Début des travaux de mise en place des semelles et des fondations
 - Cages d'escaliers / d'ascenseurs

3. Analyse du personnel de la CCN / Risques et mesures d'atténuation

La proposition est généralement alignée sur les politiques et les objectifs stratégiques du Plan de la capitale du Canada (2017-2067), en particulier les objectifs issus du cadre stratégique du Plan et qui sont axés sur une « capitale dynamique et branchée » pour bâtir une région de la capitale vivable, attrayante, résiliente, accessible et économiquement compétitive.

Le Plan directeur d'implantation du NPC a été présenté pour commentaires au Comité consultatif de l'urbanisme, du design et de l'immobilier (CCUDI) de la CCN en mai 2021 et le schéma de conception de la phase 2 a été présenté en novembre 2021 (voir les procès-verbaux ci-joints aux annexes 6 et 7). Le comité a fait des commentaires sur le lien piétonnier clé entre les installations de transport en commun et l'hôpital et a recommandé que ce lien soit aménagé sous forme rue avec des commodités publiques, y compris des toilettes, des commerces et une programmation de destination. Des exigences techniques ont été notées concernant la profondeur du sol pour supporter de

grandes plantations, les exigences des codes pertinents pour l'aménagement compartimenté de la voie piétonne, l'entretien des installations en toiture et les revêtements. Le personnel assurera le suivi de ces commentaires pour s'assurer qu'ils sont pris en compte dans la conception détaillée.

D'importants ajustements ont été apportés au garage de stationnement en réponse aux commentaires du personnel et du CCUDI. En particulier, l'aménagement proposé tient compte de l'état des environs immédiats du garage de stationnement. La zone située au nord du parc de stationnement restera entourée de levées de terre le long de l'avenue Carling et de la rue Preston pendant la phase intérimaire jusqu'à la construction des tours de l'avenue Carling. La volumétrie du garage de stationnement a été réduite en ondulant le bord du toit, ce qui a permis d'incorporer des plantations et d'ajuster le paysagement et la rampe aux abords de la rue Preston pour réaliser plus confortablement la transition de niveau et permettre l'intégration. Les bordures végétalisées font efficacement écran aux variations d'élévation et atténuent les vues indésirables du garage depuis le lac Dows.

Les représentants de la CCN et de la Ville d'Ottawa ont élaboré en collaboration des commentaires écrits à l'intention de l'Hôpital d'Ottawa dans le but de concilier les intérêts et les exigences fédérales et municipales. Les commentaires reçus des organismes de réglementation et du public ont surtout porté sur la raison d'être du garage de stationnement en structure proposé dans le Plan directeur d'implantation du NPC. L'équipe chargée du projet a examiné les options suivantes : au niveau du sol, en souterrain et en hauteur, afin de fournir la capacité de stationnement requise sur le site. L'option au niveau du sol (stationnement en surface) nécessiterait un pavage important du site et a été considérée comme une utilisation inappropriée du terrain. L'option de stationnement souterrain a été analysée mais n'a pas été retenue en raison des coûts beaucoup plus élevés (200 millions de dollars supplémentaires) qui ne sont pas financés par le gouvernement provincial, ainsi que de la période de construction plus longue qui retarderait l'achèvement du projet et l'ouverture de l'hôpital. Le stationnement souterrain aurait également des répercussions sur l'environnement en raison de l'excavation du roc et des changements dans le régime des eaux souterraines. Parmi les autres contraintes techniques, citons la faible élévation du substratum rocheux, le niveau élevé de la nappe phréatique sur le site et l'emplacement du couloir du TLR qui diviserait le stationnement en deux parties s'il était situé en souterrain.

La CCN a défini des critères de performance du Plan directeur d'implantation du NPC (annexe 5) pour décrire les attentes et les résultats souhaités dans un format dit de « conformité ». Ces critères de performance ont guidé l'examen de la demande d'AFUSD pour le Plan directeur d'implantation et continueront de guider l'examen des phases ultérieures du projet. L'examen de la présente phase du projet par le personnel a été guidé par les deux thèmes fondamentaux suivants :

1. Intégration dans son contexte urbain, naturel et patrimonial : Établir des liens harmonieux dans ce contexte urbain, naturel et patrimoine complexe – sur les plans matériel, visuel, fonctionnel et expérientiel; contribution aux objectifs d'un quartier

réussi, y compris la connectivité au transport en commun, l'accessibilité, la marchabilité, la soutenabilité, l'animation et la programmation de la capitale, les partenariats et l'intégration des perspectives autochtones.

2. Excellence en design et innovation : Offrir des qualités qui résonnent avec les objectifs de l'Hôpital d'Ottawa et qui s'accordent avec les objectifs de la Ville en matière d'urbanisme et les intérêts et la vision de la CCN pour la capitale nationale, y compris l'emploi de matériaux durables et de grande qualité; la réduction de la volumétrie et de l'impact visuel; une architecture et un aménagement paysager cohérents; la maximisation des vues; une échelle humaine; et l'inclusion d'art public.

Le personnel de la CCN s'affaire présentement à obtenir de l'équipe de conception de l'Hôpital d'Ottawa plus de détails et de précisions sur les deux thèmes identifiés ci-dessus. Le personnel continuera de surveiller et d'analyser les éléments de conception indiqués ci-après afin de s'assurer qu'ils sont pris en compte de façon adéquate dans les travaux de conception détaillé. On portera notamment une attention particulière aux éléments suivants :

Intégration du projet dans son contexte urbain, naturel et patrimonial

- Comme au moins 6 500 employés se déplaceront deux fois par jour en direction et en provenance du nouvel hôpital, en plus de l'intensification et de la croissance rapides prévues autour du site du NPC, il sera essentiel de favoriser l'usage du transport en commun et la mobilité active pour protéger les qualités environnementales et réduire le risque d'embouteillage de la circulation. L'insistance mise sur l'objectif d'une répartition modale soutenable favorisera la qualité de vie des résidents, des usagers de l'hôpital et des navetteurs dans le secteur. L'intégration harmonieuse de la station du TLR et la création d'un accès public invitant, facile et sûr à l'hôpital et aux équipements du site est de toute première importance.
- Il faut veiller à minimiser l'empreinte des nouvelles routes et à ce que les intersections routières concernées ou prévues par le développement soient conçues de manière à offrir un niveau de service élevé aux piétons et aux cyclistes. Cela favorisera la sécurité et le confort de tous les usagers tout en encourageant la réalisation de la répartition modale souhaitée et des objectifs de connectivité du site.
- Le projet est élaboré de manière à ce qu'il s'insère harmonieusement dans son environnement, bien que cela soit un défi considérable, compte tenu de la dimension du garage de stationnement, de la topographie du site et de la proximité des franges urbaines. L'interface du garage de stationnement et du paysage de rue définie par une approche de design urbain à échelle humaine est un aspect essentiel encore susceptible d'être amélioré. Des espaces ouverts confortables, agréables et animés, la porosité et l'interconnectivité avec les destinations de la capitale et sites voisins importants constituent l'objectif. La proposition devrait aussi intégrer des stratégies de prise en compte du microclimat et la protection et l'amélioration des vues et de la qualité visuelle à partir des importants paysages de la capitale qui entourent le site, ainsi que la qualité panoramique de la promenade Prince of Wales.

- L'aménagement en toiture est d'une importance primordiale pour la réussite de l'ensemble de l'aménagement et concourt à faire du site une destination publique. Une vision d'« environnement de mieux-être » pour le personnel de l'hôpital, les visiteurs et les citoyens est en voie d'élaboration et inclura du commerce de détail, des jardins, des espaces pour les loisirs actifs et passifs dans l'axe des vues sur le lac Dows. Le design et le programme devraient être invitants afin d'attirer les gens vers cet espace unique, tout en étant suffisamment souples pour permettre une adaptation au fil du temps. Le personnel de l'Hôpital d'Ottawa s'affaire présentement à développer les partenariats requis pour assurer l'aménagement réussie du parc sur toit tant au point de vue de la programmation que de l'entretien.

Excellence en design et innovation

- Les écrans de bois sont présentés comme venant compléter les ouvrages en béton et contraster ces derniers. Le vieillissement naturel des éléments en bois, largement utilisés, a été un sujet de discussion. Le personnel a demandé de confirmer la performance de ces éléments, y compris la stabilité de la couleur ou du ton du bois, afin de s'assurer que l'apparence générale du garage de stationnement reflète et exprime un aspect durable. L'équipe de conception examine d'autres choix de matériaux pour les éléments visuellement légers destinés à atténuer le caractère imposant de la construction. À cet égard, le choix du bardage sera de grande importance pour aider à dissimuler la volumétrie du garage de stationnement.
- Le réseau routier interne nécessite un examen plus approfondi. La configuration proposée de l'emprise regroupant les deux principaux tronçons routiers englobe quatre voies de circulation, une voie cyclable à double sens, des trottoirs et une chaussée bordée d'arbres. Le personnel favorise une configuration comportant une chaussée à deux voies seulement, qui contribuerait davantage au domaine public et qui correspond davantage à l'emplacement urbain du site. Une meilleure intégration des meilleures pratiques en matière de design urbain et de création de lieux d'intérêt favorisera un ralentissement de la circulation, améliorera la sécurité et l'expérience des piétons et offrira davantage d'espace pour l'aménagement paysager et d'autres améliorations du paysage de rue, comme des bancs, des arbres de rue et des éléments de gestion des eaux pluviales.

Tableau des risques et des réponses

Risque	Probabilité	Impact	Réponse planifiée
Approbation des travaux préparatoires avant la conception détaillée	Faible-moyenne	Mineur-modéré	<ul style="list-style-type: none"> • Le personnel de la CCN continuera de travailler avec l'équipe de l'Hôpital d'Ottawa pour s'assurer d'obtenir les informations détaillées requises pour émettre une recommandation d'approbation des travaux préparatoires. • Dans l'éventualité où un élément n'est pas entièrement développé au niveau de détail requis par le personnel de la CCN, celle-ci exigera la présentation des informations

			détaillées supplémentaires comme condition de l'approbation fédérale afin d'assurer l'obtention des résultats visés.
Aménagement qui ne répond pas entièrement aux critères de performance de la CCN	Faible-moyenne	Modéré	<ul style="list-style-type: none"> • Les conditions détaillées d'approbation seront incluses dans la lettre d'approbation de la phase 2 – Conception schématique et travaux préparatoires. • L'équipe de l'Hôpital d'Ottawa a fourni des documents confirmant les mesures qui ont été prises pour répondre aux critères de performance de la CCN. • Le personnel de la CCN continuera d'orienter et de conseiller le requérant pour s'assurer que les travaux de conception détaillée soient conformes aux critères de performance de la CCN.
Perception du public et opposition de la communauté	Moyenne	Modéré	<ul style="list-style-type: none"> • Les critères de performance de la CCN et les conditions d'approbation détaillées répondront aux préoccupations soulevées par le public et seront appliqués au fur et à mesure de l'avancement du design.
Perte d'espaces verts	Moyenne	Modéré	<ul style="list-style-type: none"> • Le toit vert de cinq acres recouvrant le garage de stationnement sera programmé avec des possibilités de loisirs passifs et actifs et est destiné à fonctionner comme un espace vert public. • Des plans détaillés de préservation et de compensation des arbres seront préparés pour répondre aux exigences de la CCN dans le cadre de chaque phase de développement. • Cette phase préserve les arbres existants situés en bordure des limites du site, le long de l'avenue Carling, pendant cette condition provisoire et donne la priorité à la protection des arbres matures importants sur le site, dans la mesure du possible.
Offre de stationnement	Faible-moyenne	Modéré	<ul style="list-style-type: none"> • L'offre de stationnement proposée (3 099 places) répond à l'exigence minimale de stationnement indiquée dans le règlement de zonage municipal (3 097). L'offre de stationnement fournie doit répondre aux exigences provinciales applicables et reflète le fait que la vaste

			<p>zone de service de l'hôpital s'étend à des zones rurales non desservies par le transport en commun.</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'aménagement complet du NPC ne prévoit aucune augmentation de l'offre de stationnement, même si la superficie de plancher du complexe hospitalier est destinée à doubler entre 2028 et 2048. Cela favorisera le passage progressif à une proportion de 65 % de déplacements effectués par des moyens de transport actifs (marche, vélo) et par le transport en commun. • La mise en œuvre d'une stratégie de gestion de la demande en transport favorisera l'avancement de la répartition modale souhaitée et sera incluse comme condition d'approbation.
Impact sur les bâtiments et sites existants désignés comme patrimoine	Moyenne	Modéré	<ul style="list-style-type: none"> • Un addendum à l'énoncé d'impact sur le patrimoine culturel (EIPC) a identifié des mesures d'atténuation spécifiques à mettre en œuvre pour minimiser les impacts négatifs de cette phase de développement sur le paysage, y compris sur le canal Rideau. • Les recommandations de l'EIPC préparé pendant la phase du Plan directeur d'implantation et l'addendum de l'EIPC préparé pendant cette phase de développement seront renforcées par les conditions des approbations de la phase 2.

4. Liens stratégiques

- Priorités du Plan d'entreprise de la CCN (2021-2022 à 2025-2026) :
 - Priorité 4 – Élaborer et faire connaître les plans d'utilisation du sol, et coordonner promptement et efficacement l'utilisation des terrains fédéraux et le design dans la région de la capitale nationale.
 - Priorité 5 – Montrer la voie à suivre dans la création d'une région de la capitale nationale résiliente et durable sur le plan de l'environnement, et assurer de manière exemplaire l'intendance des terrains et des actifs fédéraux.
- Plan de la capitale du Canada de 2017 à 2067
 - La proposition s'inscrit dans le droit fil des objectifs établis dans le Plan de la capitale du Canada pour une capitale dynamique et branchée, qui visent

notamment à « favoriser l'édification d'une région de la capitale attrayante, résiliente, accessible, concurrentielle sur le plan économique et où il fait bon vivre. »

- Dans le but d'assurer la cohérence avec les principales orientations stratégiques du Plan de la capitale du Canada et d'autres plans applicables, des critères de performance propres au projet (Annexe 5) ont été établis afin d'appuyer et d'orienter l'examen par la CCN de l'ensemble des demandes d'approbation fédérale connexes et subséquentes pour l'Hôpital d'Ottawa.
- Plan des terrains urbains de la capitale (2015)
 - Le Plan des terrains urbains de la capitale identifie désormais le site choisi sous l'affectation d'« installation non fédérale ». Les énoncés de politique du Plan concernant l'aménagement sensible au contexte, l'excellence en matière de design, l'éclairage, l'amélioration des vues et la protection des arbres, entre autres, restent pertinents pour cette phase d'aménagement.

5. Consultations et communications

La vision élaborée par l'Hôpital d'Ottawa pour guider la planification et de la conception du nouvel établissement de santé du XXI^e siècle adopte le Cadre ontarien de participation du public (COPP) comme base d'approche. Celui-ci comprend l'élaboration d'un processus d'implication à plusieurs étapes qui répondra aux préoccupations des citoyens, qui sera transparent quant à sa prise de décisions et clair quant à sa conception et ses objectifs.

Entre novembre 2017 et janvier 2018, l'Hôpital d'Ottawa a organisé un événement « portes ouvertes » et sept séances d'information à Ottawa et dans l'Est ontarien, en plus du lancement d'un outil d'implication en ligne, pour informer le public et les intervenants et faciliter leur participation active au processus.

Dans le cadre de ses activités de consultation, l'Hôpital d'Ottawa a formé le Groupe d'engagement communautaire (GEC), qui est composé de membres de la communauté, de parties prenantes et de patients. Environ 32 groupes et organismes ont accepté l'invitation à participer, dont Investir Ottawa, l'Association de quartier de l'Hôpital Civic, l'Association communautaire Glebe Annex, Patrimoine Ottawa, le Collège Algonquin, l'Alliance pour les espaces verts de la capitale du Canada, Centraide et la Fondation communautaire d'Ottawa. Le GEC comprend également des représentants de l'Hôpital d'Ottawa, de la Ville d'Ottawa et de la CCN. Le groupe s'est réuni régulièrement pour aborder les aspects communautaires de la conception du campus et formuler des recommandations qui seront présentées au Conseil de gouvernance de l'Hôpital d'Ottawa.

De plus, le conseil d'administration de l'Hôpital d'Ottawa a établi pour le NPC un cercle consultatif autochtone. Ce groupe a pour mandat d'établir des partenariats constructifs avec les peuples autochtones, d'inspirer la confiance envers les efforts mutuels pour construire le meilleur hôpital et de mettre l'accent sur les éléments culturels

autochtones, la création d'emplois, l'investissement économique, l'éducation et la formation. Le groupe comprendra une représentation nationale et locale des Premières Nations algonquine et mohawk, des Métis, des Inuits et des populations autochtones urbaines.

L'Hôpital d'Ottawa se coordonnera avec la CCN et la Ville d'Ottawa pour préparer un plan de communication et d'implication du public afin d'éviter le dédoublement des assemblées publiques. Des réunions publiques virtuelles visant à recevoir des commentaires sur le Plan directeur d'implantation et les travaux de la phase 2 ont eu lieu le 6 octobre 2021 et le 24 novembre 2021. Quatre membres d'associations communautaires environnantes (l'Association de quartier de l'Hôpital Civic, l'Association communautaire Carleton et l'Association communautaire Glebe Annex) se sont joints à la première séance. Ensuite, la deuxième séance a été suivie par 130 résidents.

Les travaux prévus de la phase 2 seront présentés en février 2022 au Comité de l'urbanisme de la Ville d'Ottawa, dont les réunions sont publiques. L'Hôpital d'Ottawa tiendra aussi la CCN informée des résultats du processus d'implication du public et soumettra à la CCN des rapports sur les résultats des réunions publiques et sur la prise en compte des idées et commentaires recueillis par la CCN.

Le personnel de la CCN a mis sur pied un groupe de travail parmi les organismes fédéraux impliqués, afin de coordonner l'examen de l'étude d'impact sur le patrimoine et assurer une coordination appropriée du processus des AFUSD pour les différentes phases d'aménagement.

La Division des approbations fédérales de la CCN travaille en collaboration avec la Division de l'immobilier et l'Hôpital d'Ottawa pour bien saisir et tirer parti des synergies potentielles entre le nouvel hôpital et le réaménagement futur du pavillon du lac Dows, qui est situé à proximité.

6. Prochaines étapes

- Mars 2022 – Début des travaux préparatoires (mobilisation du chantier)
- Mars à mai 2022 – Le personnel de la CCN se réunira périodiquement avec l'Hôpital d'Ottawa pour soutenir l'élaboration du design de la phase 2 en conformité avec les critères de performance de la CCN et les commentaires du CCUDI. Le personnel de la Ville et d'autres intervenants participeront à ces réunions, au besoin, pour faciliter les discussions et la prise en considération de tous les intérêts.
- Hiver 2022 – Présentation au Comité d'urbanisme de la Ville d'Ottawa
- Printemps-été 2022 – Présentation de la conception détaillée de la phase 2 au CCUDI (à confirmer)
- Été-automne 2022 – Approbation de la conception détaillée de la phase 2 par le conseil d'administration de la CCN

7. Liste des annexes

Annexe 1 – L'emplacement / Carte du site

Annexe 2 – Plan directeur d'implantation (approuvé en octobre 2021)

Annexe 3 – Ordonnancement du Plan directeur d'implantation

Annexe 4 – Phase 2 – Plan et rendus du garage de stationnement et du parc sur toit

Annexe 5 – Critères de performance spécifiques de la CCN pour le Plan directeur d'implantation du nouveau projet Civic

Annexe 6 – Extrait du procès-verbal approuvé des réunions du CCUDI de mai 2021

Annexe 7 – Extrait de l'ébauche du procès-verbal des réunions du CCUDI de novembre 2021

8. Auteurs de la proposition

Isabel Barrios, vice-présidente par intérim, Aménagement de la capitale (AC)

Jason Hutchison, directeur par intérim, Approbations fédérales et Programmes du patrimoine et d'archéologie (AFPPA), AC

Christopher Meek, chef par intérim, Approbations fédérales de design, AFPPA, CP

Nicole Howard, architecte principale, Design et Utilisation du sol, AFPPA, AC

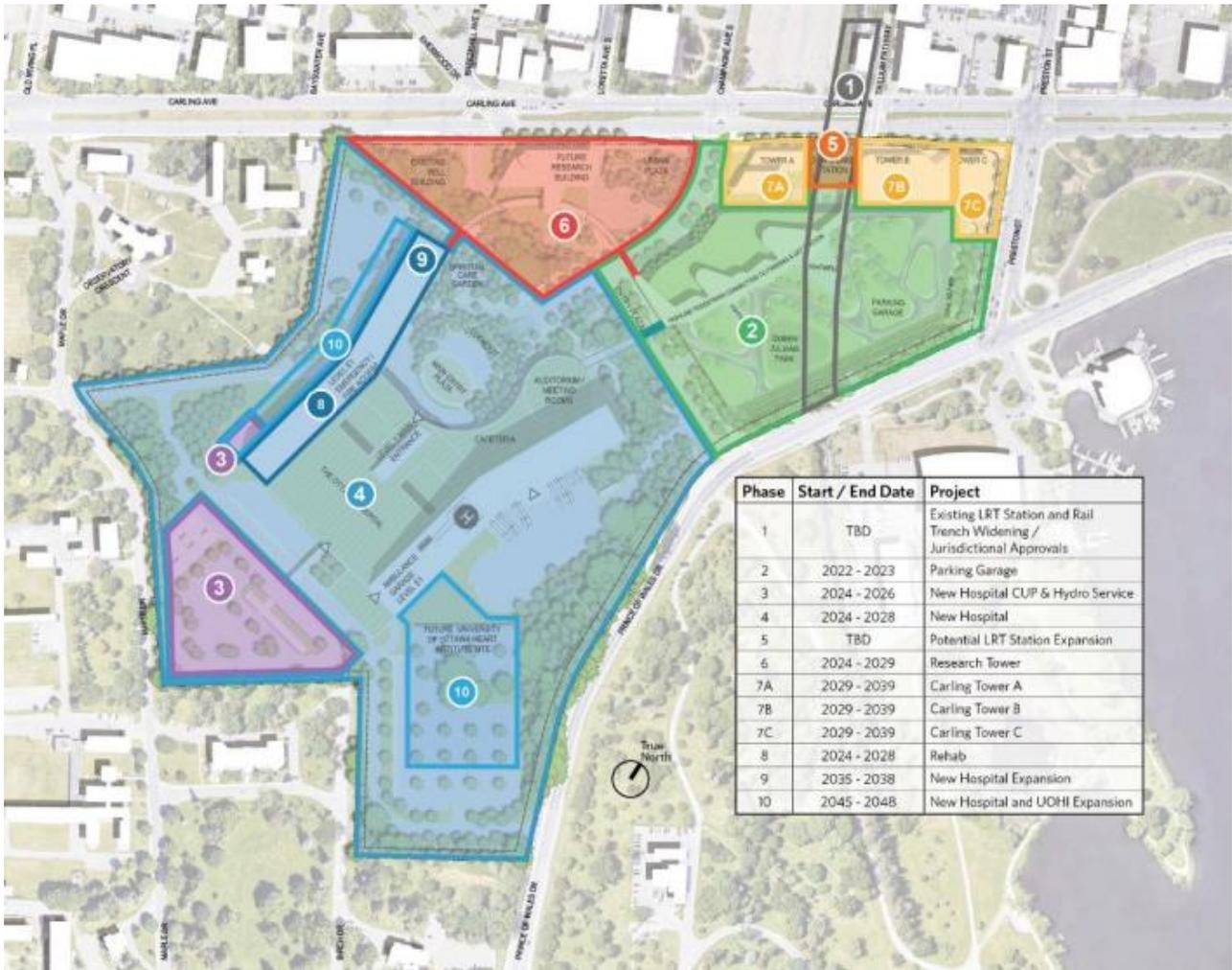
Annexe 1 – L'emplacement / Carte du site



Annexe 2 – Plan directeur d'implantation (approuvé en octobre 2021)

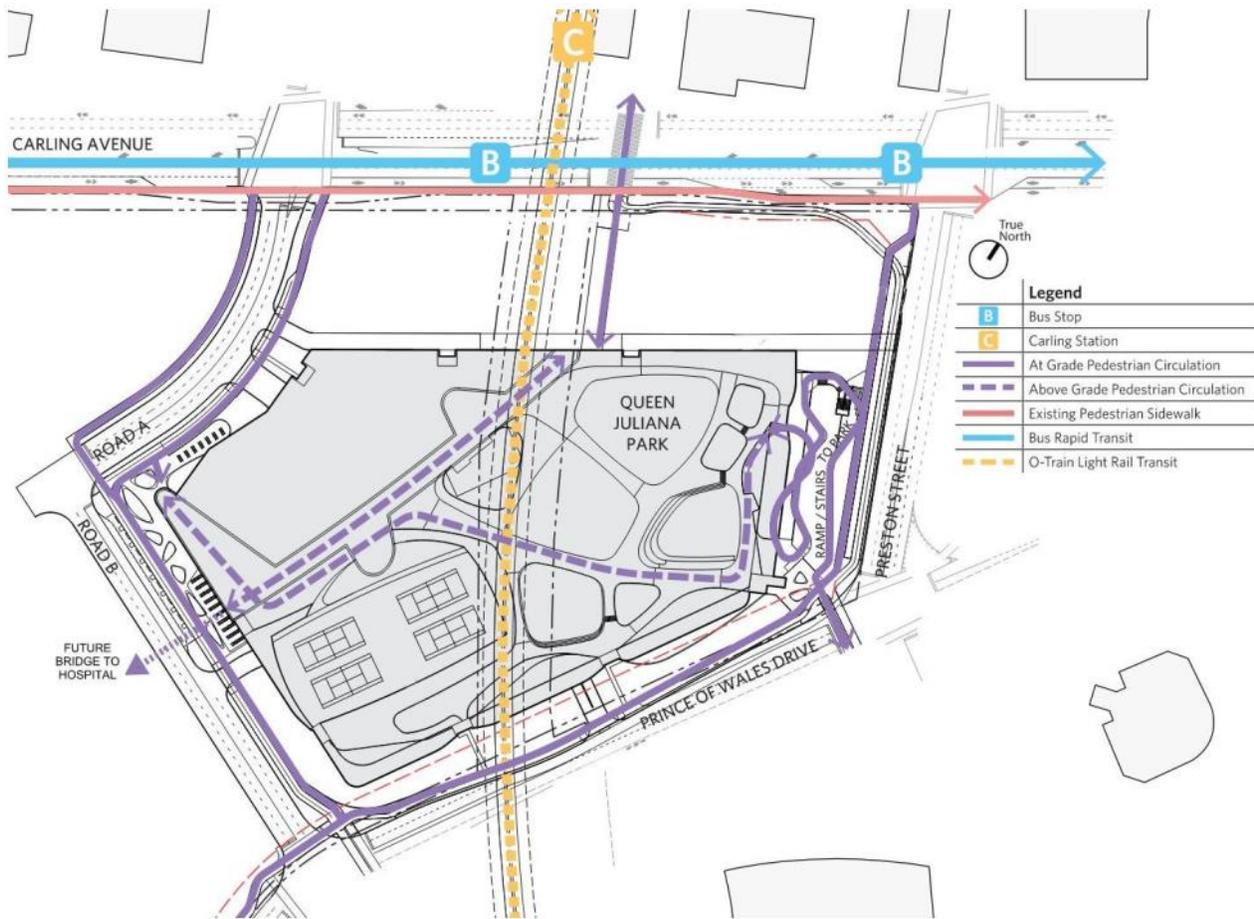


Annexe 3 – Ordonnement du Plan directeur d'implantation



Annexe 4 – Phase 2 – Plan et rendus du garage de stationnement et du parc sur toit





Circulation des piétons et des véhicules de transport en commun



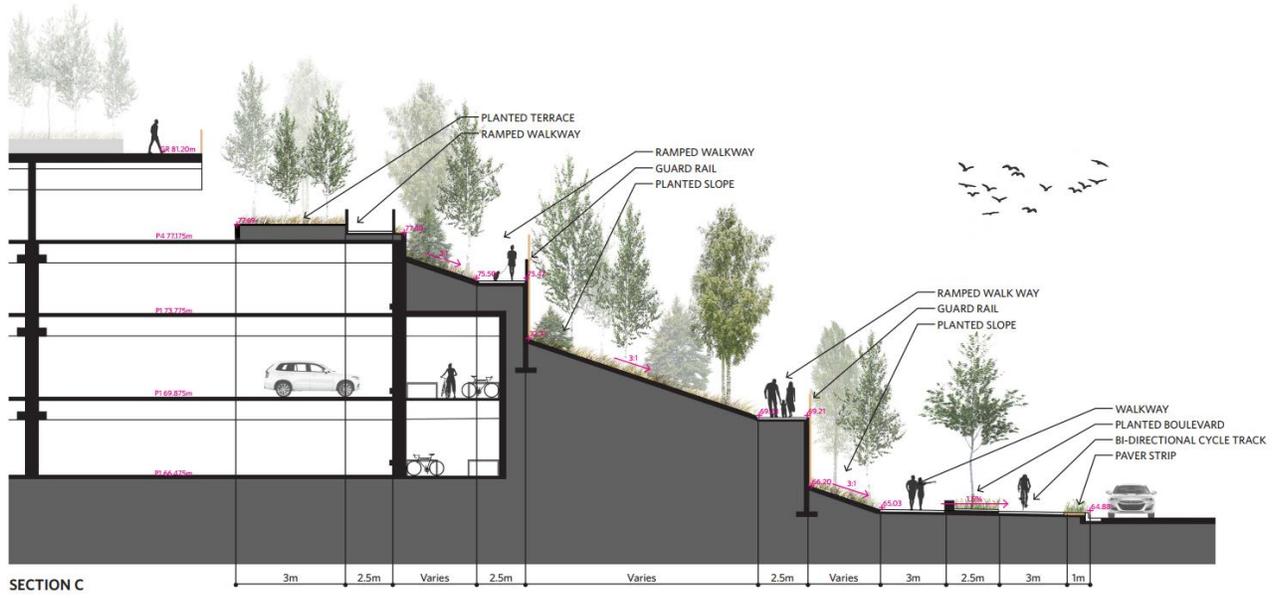
OVERALL VIEW FROM THE SOUTHEAST/ DOW'S LAKE



VIEW LOOKING NORTHWEST OF GARAGE AT CORNER OF ROAD B AND PRINCE OF WALES



VIEW OF GARAGE AT CORNER OF PRESTON AND PRINCE OF WALES



Intégration du garage de stationnement en bordure de la rue Preston, jusqu'au niveau du toit

Annexe 5 – Critères de performance spécifiques de la CCN pour le Plan directeur d'implantation du nouveau projet Civic

CRITÈRES DE PERFORMANCE

Intégration du projet dans son contexte urbain, naturel et patrimonial – Le requérant doit démontrer que la proposition s'intègre harmonieusement dans son cadre – sur les plans physique, visuel, fonctionnel et de l'expérience dans toutes les phases d'aménagement.

Pour répondre à ce critère, la proposition doit :

- i. S'assurer de la continuité et de la compatibilité avec les conditions en périphérie de l'emplacement en ce qui concerne l'échelle, la forme, la densité, la hauteur, l'utilisation du sol, les matériaux, l'aménagement paysager, la visibilité et l'importance;
- ii. Favoriser l'utilisation toute l'année du transport en commun et la mobilité active plutôt que les véhicules privés;
- iii. Situer les usages à haute densité et favorables au transport en commun à proximité des services de transport en commun;
- iv. Créer un point de repère institutionnel reconnaissable à partir des approches sans compromettre l'intégrité des points d'observation essentiels déterminés par la CCN*, ainsi qu'une façade publique au niveau de la voie publique;
- v. Renforcer le rôle (symbolique, culturel et scientifique), la compréhension du public, l'utilisation et l'exploitation des lieux patrimoniaux environnants – Ferme expérimentale centrale, Observatoire fédéral, Arboretum du Dominion, Musée de l'agriculture et de l'alimentation du Canada, promenade Prince of Wales (entrée panoramique de la capitale) et canal Rideau;
- vi. Favoriser une connectivité et une perméabilité intuitives, attrayantes, sûres et accessibles de l'emplacement, notamment aux endroits suivants :
 - a. Pour aller à l'entrée publique principale de l'hôpital et en venir;
 - b. À partir des axes routiers en bordure de l'emplacement, afin de faciliter l'accès du public aux emplacements voisins;
 - c. Entre les points d'intérêt et les équipements extérieurs sur l'emplacement (entrées publiques, aires de détente active, espaces verts, relief naturel et points d'observation);
 - d. Aux points d'intérêt et aux équipements des emplacements voisins (services de transport en commun, sentiers, trottoirs, pistes cyclables, Ferme expérimentale centrale, Arboretum du Dominion, Observatoire fédéral, Musée de l'agriculture et de l'alimentation du Canada);
- vii. Dans toute la mesure du possible, éloigner les installations (structures de stationnement, espaces de stationnement en surface, quais de chargement, services publics, etc.) des endroits les plus visibles de l'emplacement, limiter leur dimension et les dissimuler;
- viii. Préserver la clarté du relief naturel;
- ix. Maximiser la préservation de la végétation mature non envahissante, en portant une attention particulière aux arbres distinctifs le long de l'escarpement;
- x. Assurer une coexistence harmonieuse des nouvelles utilisations du sol et des activités liées aux utilisations voisines (bruit, vibrations, accès à l'emplacement, etc.) durant et après les travaux.

Excellence en matière de design et innovation – Le requérant doit démontrer que la proposition égale ou surpasse les meilleures pratiques en matière de design, d’implication des parties prenantes et d’inclusion.

Pour répondre à ce critère, la proposition doit :

- i. Intégrer toutes les disciplines du design (urbanisme, architecture, architecture du paysage, génie, design industriel et art) dans un aménagement harmonieux et novateur;
- ii. Offrir un design intemporel et inaltérable, intégrant la simplicité de formes, la durabilité et des matériaux de grande qualité, ainsi qu’une attention aux détails et une exécution impeccable;
- iii. Créer des équipements extérieurs à l’usage du public qui mettent à profit le relief naturel varié et les caractéristiques de l’aménagement paysager proposé, afin d’offrir une gamme d’expériences à l’intérieur et autour de l’emplacement;
- iv. Intégrer des stratégies de design adaptées aux conditions microclimatiques pour toutes les composantes et phases du projet;
- v. Réaliser une analyse comparative entre les sexes et mettre en œuvre des stratégies afin d’offrir une expérience équitable à tous les utilisateurs;
- vi. Intégrer au design les perspectives autochtones de toutes les collectivités desservies;
- vii. Atteindre ou dépasser les exigences les plus strictes en matière d’accessibilité universelle établies par les instances fédérales, provinciales et municipales;
- viii. Saisir les possibilités de collaboration avec la Ferme expérimentale centrale (santé et recherche) lors des phases de planification et de design;
- ix. Inclure le bilinguisme dans le design de l’emplacement et dans les éléments de communication concernant l’édifice.

Aménagement écologiquement soutenable de l’emplacement – La proposition doit démontrer une gestion exemplaire de l’environnement et réduire l’impact de manière sensible.

Pour répondre à ce critère, la proposition doit :

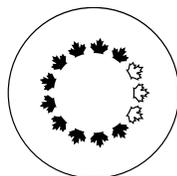
- i. Atteindre ou dépasser les exigences les plus strictes en matière de développement écologiquement soutenable établies par les instances fédérales, provinciales et municipales;
- ii. Reconnaître, protéger et soutenir davantage la biodiversité (végétale et animale) dans la proposition;
- iii. Conserver les terrains en attente d’aménagement comme des espaces verts perméables;
- iv. Intégrer la gestion, le traitement et l’infiltration des eaux pluviales sur place dans la planification de l’emplacement, l’aménagement paysager et le design architectural (toits végétalisés, rigoles de biorétention, collecte des eaux de pluie pour l’irrigation, jardins pluviaux, dessableurs-dégraisseurs, etc.);
- v. Spécifier l’emploi d’espèces indigènes, à faible entretien, bien adaptées aux conditions de l’emplacement, qui procurent un équilibre d’espèces de feuillus et de conifères (biodiversité);
- vi. Mettre en œuvre des stratégies de gestion de la demande en transport et en assurer le suivi afin de réduire le stationnement sur place et d’encourager une répartition modale écologiquement soutenable.

Tableau d'analyse comparative des principes de design du domaine de la capitale de 2017 (lignes directrices propres à l'emplacement) et des critères de performance de 2021 :

Principes de design du domaine de la capitale de la CCN (2017)	Critères de performance de 2021 de la CCN pour le Plan directeur d'implantation du nouveau projet Civic (ébauche)
Cadre de planification de la capitale	Intégration du projet dans son contexte urbain, naturel et patrimonial
Excellence en design	Excellence en design et innovation / Intégration du projet dans son contexte urbain, naturel et patrimonial
Conservation du patrimoine	Intégration du projet dans son contexte urbain, naturel et patrimonial
Expérience et accessibilité universelle des usagers et des visiteurs	Intégration du projet dans son contexte urbain, naturel et patrimonial
Soutenabilité écologique	Aménagement écologiquement soutenable de l'emplacement

*Points d'observation clés :

Toutes les vues indiquées dans l'énoncé d'intégrité commémorative de la Ferme expérimentale centrale, la séquence visuelle à partir de l'entrée panoramique de la promenade Prince of Wales et la vue à partir de la promenade de la Reine-Elizabeth (promenade de la capitale) au droit de la rue Preston ainsi que les vues des bâtiments patrimoniaux de la FEC voisins, et notamment du complexe de l'Observatoire fédéral.



NATIONAL CAPITAL COMMISSION COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

Excerpt of the Minutes of the

Advisory Committee
on Planning, Design and Realty

Meeting of May 20 and 21, 2021

2021-P06 - The Ottawa Hospital (TOH) New
Civic Development – Master Site Plan (C)

Members received a presentation on the Master Site Plan for the Ottawa Hospital new Civic development. They provided the following comments:

Approach

- The design team has helped capitalize on great opportunities for wellness and healing on the site.
- Functionality and 21st century urban approach need to be reconciled. The University of Montreal Hospital is a successful example.
- Hospitals are large institutions with internal building design that do not tend to animate streetscapes. There is an opportunity to animate the street with other activities by placing the hospital in the back of the site.
- The design should be centred on integration with nature for its health benefits rather than adding landscape architecture elements afterwards (cf. The Nature Fix by Florence Williams).

Extrait du procès-verbal du

Comité consultatif
de l'urbanisme, du design et de l'immobilier

Séance des 20 et 21 mai 2021

2021-P06 - Aménagement du nouveau
campus Civic de l'Hôpital d'Ottawa – Plan
directeur d'implantation (C)

Les membres assistent à une présentation sur le plan directeur d'implantation dans le cadre du réaménagement du nouveau campus Civic de l'Hôpital d'Ottawa. Ils font les commentaires suivants :

Approche

- L'équipe de conception a contribué à tirer profit des occasions de bien-être et de guérison sur le site.
- On doit concilier fonctionnalité et approche urbaine du 21^e siècle. L'hôpital de l'université de Montréal est un exemple réussi de ce point de vue.
- Les hôpitaux sont des institutions de grande taille dont la conception intérieure n'a pas tendance à animer le paysage de rue. Il existe une opportunité d'animer la rue grâce à d'autres activités en plaçant l'hôpital à l'arrière du site.
- La conception devrait être centrée sur l'intégration avec la nature pour ses bienfaits sur la santé plutôt que d'ajouter des éléments d'aménagement paysager par la suite (cf : The Nature Fix de Florence Williams).

2021-P06 - The Ottawa Hospital (TOH) New Civic Development – Master Site Plan (C)

- All patients' rooms should have a view on nature rather than on a parking lot or a service area (statistics on healing power of nature).
- Extensive roof top vegetable gardens tended by patients and volunteers in Singapore could be used as a reference.

Phasing

- Phasing is critical. Development should be encouraged first along Carling Avenue.

Access and Connectivity

- The feature closest to public transit is a parking garage, which will not help people going to ambulatory care by public transit.
- The walking distance between main entrance and LRT station is too long for people who might not be fit for walking.
- Access to the hospital should not be only by car; it should be multimodal, including pedestrians and cyclists.
- Access to the park should be clear and visible for people from the community.
- The escarpment could be an opportunity for connectivity to the west of Carling Avenue. The hospital should not become a major obstacle for pedestrian and cycle routes in this area.
- A motorized sidewalk (people mover) should be considered as a dedicated corridor connecting the transit station and the hospital.
- Public elevators in multiple locations are required to serve those with physical mobility challenges.

2021-P06 - Aménagement du nouveau campus Civic de l'Hôpital d'Ottawa – Plan directeur d'implantation (C)

- Toutes les chambres de patients devraient avoir une vue sur la nature plutôt que sur un stationnement ou une aire de service (statistiques sur les bienfaits de la nature sur la guérison).
- De vastes jardins sur les toits tenus par des patients et des bénévoles à Singapour pourraient servir de référence.

Mise en phase

- La mise en phase est cruciale. On devrait encourager l'aménagement le long de l'avenue Carling en premier.

Accès et connectivité

- L'élément le plus près du transport en commun est un garage, ce qui ne va pas aider les gens qui vont aux soins ambulatoires par le transport en commun.
- La distance à pied entre l'entrée principale et la station de train léger est trop longue pour les gens qui ne sont pas en mesure de marcher.
- L'accès à l'hôpital ne devrait pas se faire uniquement en auto; il devrait être multimodal, incluant les piétons et les cyclistes.
- L'accès au parc devrait être clair et visible pour les gens du quartier.
- L'escarpement pourrait constituer une occasion vers l'ouest de l'avenue Carling. L'hôpital ne devrait pas devenir un obstacle majeur aux trajets piétons et cyclistes de ce quartier.
- On devrait envisager un trottoir roulant séparé du trottoir pour relier la station de transport en commun et l'hôpital.
- Des ascenseurs publics sont nécessaires à plusieurs endroits pour les gens ayant des défis de mobilité.

2021-P06 - The Ottawa Hospital (TOH) New
Civic Development – Master Site Plan (C)

2021-P06 - Aménagement du nouveau
campus Civic de l'Hôpital d'Ottawa – Plan
directeur d'implantation (C)

Parking

- There should not be any surface parking other than emergency access when there is already a parking structure.
- There should be no parking spaces beside the drop-off zone. They might be ill-used for smokers and relaxation when it is not designed as such (i.e. new McGill University Health Centre).

West Side

- The west side entrance on Maple Drive is also the entrance to the administrative buildings of the Central Experimental Farm.
- There may be a conflict between ambulances and slow driving leisure traffic on weekends.
- A buffer zone is needed for the surface parking in order to preserve the views from the farm. Underground parking would be better.
- The mid-rise form (6 to 8 storeys) is appreciated, especially on the Central Experimental Farm side.

Façade on Prince of Wales Drive

- The façade setback is a positive move, but it should be animated for a sense of safety.

Indigenous Consultations

- The Indigenous people who will be using the facility need to be consulted. Indigenous design thinking should be reflected both inside and in outdoor spaces.

Stationnement

- Il ne devrait pas y avoir de stationnement de surface autre que l'accès d'urgence s'il y a déjà un garage.
- Il ne devrait y avoir aucun espace de stationnement à proximité du débarcadère. Ils pourraient être utilisés à mauvais escient par les fumeurs et la détente alors que ce n'est pas conçu dans cette optique (ex. le nouveau centre universitaire de santé de McGill).

Côté ouest

- L'entrée du côté ouest sur le chemin Maple est aussi l'entrée des bâtiments administratifs de la ferme expérimentale centrale.
- Il se pourrait qu'il y ait conflit entre les ambulances et la circulation lente de loisir les fins de semaine.
- Une zone tampon est nécessaire pour le stationnement de surface afin de préserver les vues à partir de la ferme. Un stationnement souterrain serait préférable.
- On apprécie les bâtiments de hauteur moyenne (6 à 8 étages), surtout du côté de la ferme expérimentale centrale.

Façade sur la promenade Prince de Galles

- Le retrait de la façade est une initiative positive, mais celle-ci devrait être animée pour donner un sentiment de sécurité.

Consultations autochtones

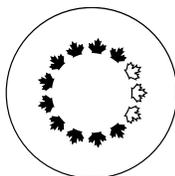
- Les autochtones qui vont utiliser l'installation doivent être consultés. La pensée autochtone en matière de conception devrait se refléter aussi bien dans les espaces intérieurs qu'extérieurs.

Committee Secretary

Secrétaire des comités

Caroline Bied

CAROLINE BIED



NATIONAL CAPITAL COMMISSION COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

Excerpt of the Minutes of the

Advisory Committee
on Planning, Design and Realty

Meeting of November 25 and 26, 2021

2021-P06-The Ottawa Hospital - Parkade
Schematic Design (C)

Members received a presentation on the Indicative Design for the Ottawa Hospital – Parkade Schematic Design. They provided the following comments:

Overall Context

- Visual and physical connectivity with Carling Avenue, Dow's Lake, Commissioner's Park, and the LRT station should be emphasized
- Road sections should be reduced to two lanes as a speed reduction measure
- Green spaces should be maximized rather than simply optimized to mitigate heat island phenomenon
- Concerns were raised on the length of the building and the perception that it could act as a barrier to the site

Vegetated Roof Park

- Integrating year-round amenities such as retail and playgrounds within this project to animate and attract users

Extrait du procès-verbal du

Comité consultatif
de l'urbanisme, du design et de l'immobilier

Séance des 25 et 26 novembre 2021

2021-P06 – Hôpital d'Ottawa – Schéma de
conception du stationnement (C)

Les membres assistent à une présentation sur les grandes lignes de design schématique de conception du stationnement de l'Hôpital d'Ottawa. Ils font les commentaires suivants :

Contexte général

- La connectivité visuelle et physique avec l'avenue Carling, le lac Dow, le parc des Commissaires et la station du TLR devrait être rehaussée
- Certains tronçons de route devraient être réduites à deux voies afin de ralentir la vitesse de circulation
- Les espaces verts devraient être maximisés plutôt que simplement optimisés pour atténuer le phénomène d'îlot de chaleur
- Des préoccupations ont été soulevées quant à la longueur du bâtiment et à la perception qu'il pourrait agir comme un obstacle à l'accès au site

Parc sur toit végétalisé

- Intégrer dans ce projet des commodités ouvertes toute l'année, comme des commerces et des aires de jeux, pour animer et attirer les usagers

2021-P06-The Ottawa Hospital - Parkade Schematic Design (C)

- Simple programming was encouraged in order to facilitate maintenance in the long term
- Concerns raised with respect to the security of the roof space and its' hours of operation

Parkade Design

- Ventilation and mechanical elements in the parkade and the covered pedestrian link (highline) could be designed in such a way as to contribute to wayfinding
- Consider using a different material for the exterior grid as timber requires extensive maintenance; other materials, such as terra cotta or weathering steel, allow vegetation to climb and grow and offer similar aesthetics
- Use wood for locations that are easily replaced, benches, decks.
- Anticipating the future of the car industry and adjusting the size of parking spaces to accommodate smaller vehicles as well as electric vehicles and car-sharing programs
- Stair tower exits should be integrated with the landscape and be recognizable
- Consider including retail (café) at grade near important intersections

Landscape

- Consider medicinal plantings accompanied by interpretive panels as a meaningful representation of Indigenous communities
- Consider using planting boxes rather than mounds on the top floor of the parkade

2021-P06 – Hôpital d'Ottawa – Schéma de conception du stationnement (C)

- Une programmation simple est encouragée afin de faciliter l'entretien à long terme
- Préoccupations soulevées concernant la sécurité de l'espace sur le toit et ses heures d'ouverture

Stationnement

- Les éléments de ventilation et de mécanique du garage et le lien piétonnier couvert surélevé (sentier élevé) être conçus de manière à contribuer à l'orientation
- Envisager l'utilisation d'un autre matériau pour le tamis extérieur, car le bois nécessite un entretien intensif ; d'autres matériaux, comme le terra cotta ou l'acier patinable, permettent à la végétation de grimper et de pousser et offrent une esthétique similaire
- Utiliser le bois pour les éléments qui sont facilement remplaçables, comme les bancs et les terrasses
- Anticiper l'avenir de l'industrie automobile et adapter la taille des places de stationnement pour accueillir des véhicules plus petits, les véhicules électriques et les services d'autopartage
- Les sorties des tours d'escaliers doivent être intégrées au paysage tout en étant reconnaissables
- Envisager d'inclure des commerces de détail (cafés) en rez-de-chaussée près des intersections importantes

Aménagement paysager

- Envisager des plates-bandes de plantes médicinales avec panneaux d'interprétation comme une représentation significative des communautés autochtones.
- Envisager d'utiliser des bacs à plantation plutôt que des monticules au dernier étage du stationnement

2021-P06-The Ottawa Hospital - Parkade
Schematic Design (C)

2021-P06 – Hôpital d’Ottawa – Schéma de
conception du stationnement (C)

- Consideration should be given on the balance between mineralized and vegetative zones

- Rechercher l'équilibre entre les zones minéralisées et les zones végétales

Folded Pathway

- Concerns raised whether the path would generate enough attraction
- Adding respite areas and exits along the folded pathway could add to its accessibility and use

Promenade repliée

- Des inquiétudes sont soulevées quant à la capacité du sentier à susciter l'intérêt.
- L'ajout de zones de répit et de sorties le long du sentier replié pourrait accroître son accessibilité et son utilisation.

Committee Secretary

Secrétaire des comités

ERIKA DOUAIRE